



JOURNAL DE LAVENDÉE

LE SUPPLÉMENT DU N°257 - SEPTEMBRE 2019

160 M€ POUR LES COLLÈGES



LE MOT DU PRÉSIDENT

« Nous faisons le choix d'investir pour l'avenir de tous les jeunes Vendéens »

La période 2011-2018 aura permis de créer plus de 3000 nouvelles places pour les élèves des collèges publics de Vendée, qui sont désormais au nombre de 34 avec 4 constructions nouvelles à Challans, Essarts-en-Bocage, La Mothe-Achard, et Saint-Hilaire-de-Loulay. Au global, ce sont plus de 160 millions d'euros que le Département de la Vendée aura consacrés en faveur de l'investissement dans les collèges publics de Vendée

depuis 2011, entre créations, extensions, et modernisations.

Le nouveau projet de plan collèges 2019-2026 poursuivra le cap lancé. Le montant total investi sur la période 2019-2026 sera de 160 millions d'euros, dont 126 millions de crédits nouveaux, qui intègre 30 opérations de rénovations et de modernisations. Outre Tiraqueau à Fontenay-le-Comte, Jacqueline Auriol à Challans, sans oublier les Gondoliers à La Roche-sur-Yon

où 10 millions d'euros de travaux sont engagés, il s'agit d'un investissement conséquent, qui verra donc naître sur cette période un collège à Luçon en 2023 et un collège à Talmont-Saint-Hilaire en 2024. Ces deux périodes auront ainsi permis de couvrir les 34 collèges publics de Vendée. Poursuivant également son cap de respect de liberté de choix des familles et l'équilibre public/privé sur notre territoire, le Département accompagne l'ensemble des collèges, qu'ils relèvent du réseau

public ou privé de Vendée, par le biais du numérique notamment. Avec toutes ces mesures, nous faisons le choix d'investir pour l'avenir des jeunes Vendéens, et donc l'avenir de la Vendée! Et je n'oublie pas tous les jeunes qui font le choix de l'apprentissage ou de la professionnalisation, qui sont des voies d'excellence qu'il faut valoriser.

Yves AUVINET
Président du Département
de la Vendée



CINQ COLLÈGES NEUFS POUR LA VENDÉE !

D'ici 2026, cinq collèges neufs ouvriront leurs portes en Vendée : à Fontenay-le-Comte dès 2020, à Challans en 2021, à Luçon en 2023, à Talmont-Saint-Hilaire en 2024 sans oublier Les Gondoliers à La Roche-sur-Yon où 10 M€ de travaux sont engagés.



La Vendée est un territoire d'attractivité. Chaque année, 7 000 personnes s'y installent. Conséquence directe : les infrastructures doivent suivre la progression de notre département. Les projections démographiques font apparaître autour de 2021 un pic d'environ 16 500 jeunes Vendéens scolarisés dans les collèges publics.

Trois collèges déjà lancés

Pour faire face à ce développement et accueillir les collégiens dans les meilleures conditions, le Département a décidé de réaliser des travaux de rénovation, d'agrandissement voire de construction de nouveaux collèges. « *L'enjeu des collèges est fondamental sur nos territoires*, signale Yves Auvinet, président du Département. *Ce plan confirme la volonté du Conseil départemental de favoriser l'épanouissement de tous les jeunes* ». Les travaux de trois collèges sont déjà engagés. Il s'agit du collège Tiraqueau à Fontenay-le-Comte qui sera livré en septembre 2020 (voir focus page 4). L'année d'après, deux collèges ouvriront leurs portes : Jacqueline Auriol à Challans (notre illustration)

dont les travaux sont déjà lancés et Les Gondoliers à La Roche-sur-Yon dont les travaux ont débuté en janvier dernier.

Un nouveau souffle pour le Sud-Vendée

En 2023, c'est à Luçon qu'un nouveau collège sera livré en plein centre-ville. Ce nouvel établissement dont les premiers coups de pelles seront donnés en 2021, réunira l'ensemble des élèves des deux collèges actuellement en service : Émile-Beaussire et Le Sourdy. D'une capacité d'accueil de 750 élèves, les travaux représentent un investissement de 17 M€.

« *Ce nouveau collège de Luçon va redonner une vraie force à ce Sud-Vendée et va nous permettre d'avoir un établissement très attractif qui plus est en centre-ville* », souligne Alain Leboeuf, vice-président en charge des infrastructures au Département. Quant au collège de Talmont-Saint-Hilaire, il ouvrira en 2024 pour un investissement d'environ 15,5 M€. Il s'agira d'un établissement de « type 500 ». « *Les études commenceront dès 2020 pour être au rendez-vous!* »,

annonce Laurent Boudelier, conseiller départemental, référent collèges. D'ici 2026, ce sont ainsi cinq collèges neufs qui verront le jour. Ces établissements contribueront à la réussite des collégiennes et des collégiens vendéens.

en chiffres

35 500 collégiens vendéens

34 collèges publics

↳ **16 435** élèves

325 agents territoriaux

30 collèges privés

↳ **19 009** élèves



AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

Le nouveau projet de Plan collèges 2019-2026 consacre 160 M€ aux collégiens dont 126 M€ de nouveaux crédits. Non seulement un effort mais surtout une priorité pour le Département.

Cinq collèges neufs et 30 rénovations et modernisations. Les chiffres de ce nouveau projet de Plan collèges impressionnent. Ils marquent l'engagement du Département dans ce projet majeur pour l'avenir de la Vendée. Le montant total investi en faveur des collèges sur la période 2019-2026 s'élève à 160 millions d'euros dont 126 de crédits nouveaux.

95 M€ de travaux d'ici 2021

Outre la construction de nouveaux collèges (50 M€), des travaux d'ampleur seront réalisés dans les collèges vendéens. Ainsi entre 2019 et 2021, treize collèges publics vont bénéficier de travaux importants : restauration

scolaire, extension, reconstruction, performance énergétique... pour un total de près de 50 M€.

La seconde tranche de travaux s'étendra de 2022 à 2026. Elle concernera 17 établissements et s'élèvera à plus de 46 M€.

« Le Département est au rendez-vous de ses engagements »

Une volonté politique forte et partagée avec les différents partenaires de l'Éducation nationale et de l'Enseignement privé de Vendée qui ont été associés à l'élaboration de ce projet en faveur des collégiens. « Le Département est au rendez-vous de ses engagements, souligne Catherine

Côme, directrice académique des services de l'Éducation nationale de la Vendée. *C'est un projet ambitieux mais exigeant, à la hauteur de l'attention portée par le Département aux jeunes collégiens. Les élèves et professeurs pourront ainsi disposer d'espaces fonctionnels au service de la pédagogie, des apprentissages dans un cadre de vie agréable et favorable au développement personnel et à la réussite scolaire ».*

Les Plans collèges 2011-2018 et 2019-2026 menés par le Département auront à eux deux permis de couvrir les 34 collèges publics de Vendée.

 Retrouvez la liste complète des travaux dans les collèges vendéens sur vendee.fr/collèges



TOP CHRONO

Le projet de Plan collèges adopté par l'Assemblée doit être validé par le Conseil départemental de l'Éducation nationale. Le calendrier va ensuite s'accélérer car dès 2020, le nouveau collège Tiraqueau sortira de terre à Fontenay-le-Comte. En 2021, c'est Challans qui aura un nouvel établissement. Suivra en 2023, le nouveau collège de Luçon. Le collège de Talmont-Saint-Hilaire ouvrira ses portes en 2024.

TROIS QUESTIONS À ... ALAIN LEBOEUF

Vice-président du Département en charge des infrastructures



En quoi consiste le projet de Plan collèges 2019-2026 ?

La Vendée évolue. Les territoires vivent au rythme d'un dynamisme qui touche toutes les classes d'âge et en particulier notre jeunesse. Nous avons ainsi lancé une étude prospective sur les dix prochaines années permettant d'anticiper l'évolution du nombre de collégiens sur chaque secteur de la Vendée. Il nous restait alors, avec la commission en charge des collèges, à adapter notre offre de places en collège, en fonction des besoins des familles. Il s'agissait d'un travail minutieux, méthodique, voire délicat lorsqu'il s'agit d'adapter et de réorganiser les sectorisations. Nous avons ainsi prévu dans ce Plan collèges 2019-2026, de nouvelles constructions, des agrandissements ainsi que des modernisations.

Quelle a été votre méthode pour élaborer ce schéma directeur ?

Nous nous sommes déplacés dans tous les établissements pour connaître les attentes des équipes éducatives. Concernant les bâtiments, la volonté du Département est de répondre à trois exigences : proposer des locaux adaptés aux pratiques éducatives avec un foyer des élèves, l'agrandissement des salles de cours banalisées, des salles informatiques

et artistiques, un espace professeurs... ; garantir des bâtiments économes en consommation d'énergie tout en proposant des conditions de travail optimales aux élèves et aux équipes éducatives ; proposer des locaux contribuant à la qualité de vie au sein de l'établissement : restaurant scolaire, abri pour les deux-roues, préau, cartablière, cour de récréation paysagée...

Pour ce faire, les services du Département ont recensé les travaux de rafraîchissement et de modernisation. Ils ont échangé avec la Direction et les équipes pédagogiques pour connaître leurs attentes en termes de travaux à programmer.

Peut-on considérer que la Vendée est un département pilote pour les collèges ?

Nous n'aurons pas cette prétention, mais force est de constater que nous consacrons beaucoup d'énergie et de finances pour penser et construire le collège comme un lieu de vie où le jeune doit se sentir à l'aise, accueilli, afin de lui offrir un maximum de motivation et lui permettre de vraies chances de réussite dans son cursus scolaire. Aux équipes éducatives ensuite d'accompagner au mieux ces jeunes vers des parcours où chacun trouvera son plein épanouissement.



TIRAQUEAU MONTRE LA VOIE

C'est le premier nouveau collège qui sera opérationnel dès la rentrée 2020. Nous avons visité cet établissement qui accueillera plus de 500 élèves en septembre prochain. Suivez le guide.

Les engins de chantier se croisent, les ouvriers s'affairent sur chaque espace de vie. On entend les collégiens mais ils sont encore dans l'ancien site. Dans un an, le nouveau collège André-Tiraqueau sera opérationnel à Fontenay-le-Comte. Les travaux débutés en mars 2018 progressent bien. Cet été, Laurent Boudelier, conseiller départemental référent collèges, Marie-Jo Chatevaire et François Bon, conseillers départementaux du canton de Fontenay-le-Comte, ont pu constater l'avancée de ce chantier. Ce collège emblématique accueillera plus de 500 élèves à la rentrée prochaine. « Le Département investit 18,5 M€ dans ce nouvel établissement pour former les générations futures qui construiront la Vendée de demain », explique Laurent Boudelier.

 **21 SALLES DE COURS**
pour étudier!

en chiffres

21 Salles de classe

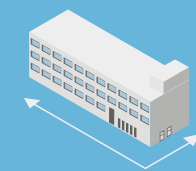


+ de 500
Élèves attendus à la rentrée 2020-2021

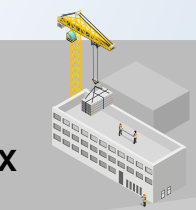


La surface du nouveau bâtiment

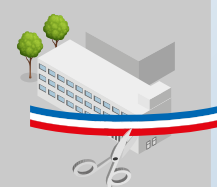
5 670 m²



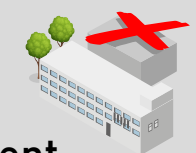
2018
Début des travaux



2020
Ouverture du nouveau collège



2021
Déconstruction de l'ancien bâtiment



Les nouveaux locaux qui s'étendent sur 5 670 m² et deux étages vont améliorer le cadre de travail des collégiens et des équipes éducatives: une rue intérieure bioclimatique, 21 salles de cours, un centre de documentation et d'information, un foyer, quatre salles de sciences, deux salles multimédia, des locaux Segpa... le mobilier sera entièrement neuf. Côté extérieur, le nouveau collège bénéficiera d'une nouvelle cour de

récréation paysagée, d'un large préau et d'un parking à vélos. Les accès au collège Tiraqueau seront également facilités avec une nouvelle entrée pour les élèves et les enseignants, ainsi qu'un accès Personnes à mobilité réduite (PMR). À noter que le collège est ouvert pendant toute la durée des travaux. L'ancien bâtiment sera détruit après l'ouverture du nouveau collège.

TALMONT SERA AU RENDEZ-VOUS !

En septembre 2024, le territoire de Talmont-Saint-Hilaire accueillera un collège avec ses premiers élèves.

Le 3 juin dernier, la nouvelle est tombée : Talmont-Saint-Hilaire aura son collège. La commune de 8000 habitants implantée sur un territoire de 20000 habitants disposera de son collège en 2024. Les études seront lancées dès 2020. Le début des travaux est lui programmé pour 2022. L'ouverture de ce nouveau collège vendéen est, quant à elle, prévue pour la rentrée 2024-2025 en septembre. « *Ce projet est inscrit dans le Plan collèges 2019-2026* », précise Yves Auvinet. Une manière d'entériner ce choix décisif pour l'avenir des jeunes Talmondaï.

Les élèves du Pays de Talmont sont actuellement scolarisés aux collèges Jean Monnet au Château-d'Olonne et Corentin Riou à Moutiers-les-Mauxfaits. La nouvelle sectorisation sera arrêtée un an avant l'ouverture du collège de Talmont et après concertation des différents acteurs afin qu'elle puisse répondre de manière plus adaptée aux attentes et aux besoins du territoire.



SUR UN SITE DE 2,6 HECTARES

Implanté au Sud-Ouest de Talmont-Saint-Hilaire sur un terrain de 2,6 hectares cédé pour l'euro symbolique par la commune au Département, le futur établissement se trouvera à proximité de la salle de sport des Minées, de la salle omnisports des Ribandeaux, du stade, des courts de tennis et de la salle des fêtes, dans un secteur particulièrement bien desservi par le contournement.

Un plus pour l'attractivité du territoire

« *Cet investissement est un acte de confiance pour l'avenir et pour notre territoire, savouze Maxence de Ruyg, le maire de Talmont Saint-Hilaire. Cette décision de créer un collège va fondamentalement changer le visage de notre commune. Cet équipement nous permettra d'accueillir davantage de familles et de renforcer l'attractivité économique du territoire* ».



« QUAND IL LE FAUDRA, NOUS CONSTRUIRONS DES COLLÈGES »

« *La philosophie de ce Plan collèges est de prévoir les capacités d'accueil de nos jeunes, sur toute la Vendée, en fonction de l'évolution démographique pour les dix ans à venir, explique Alain Leboeuf, vice-président du Département, en charge des infrastructures. Quand il le faudra, nous construirons de nouveaux collèges, comme à Talmont. Nous réaliserons aussi des extensions et nous moderniserons nos collèges dans un souci de développement durable* ».



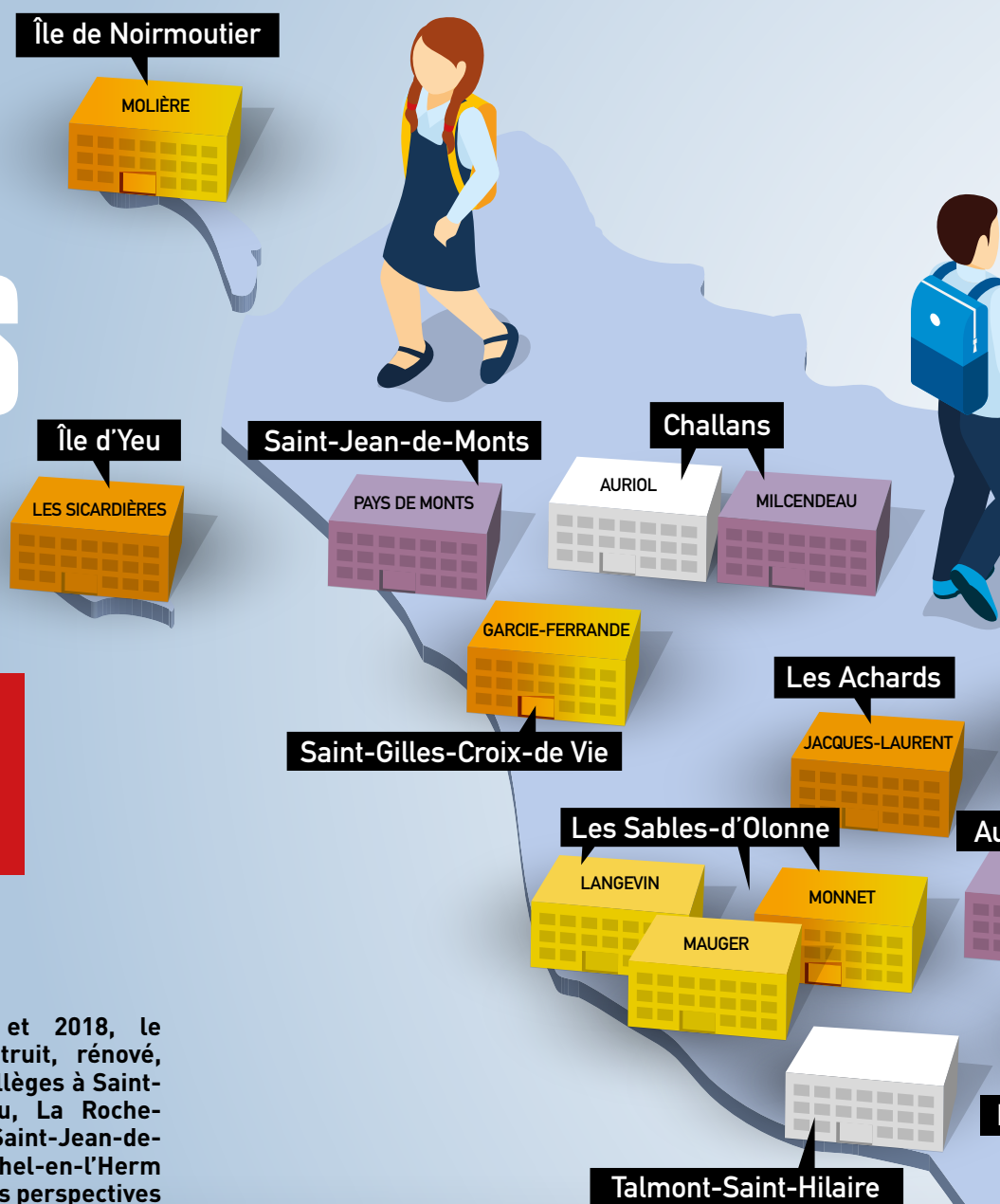
LA CARTE DU PLAN COLLÈGES 2019-2026

La Vendée est composée de 34 collèges publics et de 30 collèges privés dans lesquels étudient 35 500 collégiens.





Collèges neufs, on fait le point!

En 2019, le Département de la Vendée a livré deux établissements neufs. Il s'agit du collège du Pays de Monts à Saint-Jean-de-Monts et Pierre-Garcie-Ferrande à Saint-Gilles-Croix-de-Vie qui ont été inaugurés en juin dernier. Le prochain collège neuf sera Tiraqueau à Fontenay-le-Comte qui ouvrira en 2020. Suivra le collège Jacqueline-Auriol à Challans en 2021. Le collège de Luçon sera lui opérationnel dès 2023. Le collège de Talmont-Saint-Hilaire ouvrira ses portes en 2024. Le collège des Gondoliers à La Roche-sur-Yon sera entièrement modernisé d'ici 2026.

À noter qu'entre 2011 et 2018, le Département a déjà construit, rénové, agrandi, modernisé neuf collèges à Saint-Hilaire-de-Loulay, Montaigu, La Roche-sur-Yon (2), Bellevigny, Saint-Jean-de-Monts, Challans, Saint-Michel-en-l'Herm et Les Essarts. Le bilan et les perspectives sont positifs pour Alain Leboeuf, vice-président du Département en charge des infrastructures : « Les deux plans collèges 2011-2018 et 2019-2026 que nous aurons menés, nous aurons permis de couvrir l'ensemble des 34 collèges publics de la Vendée ».

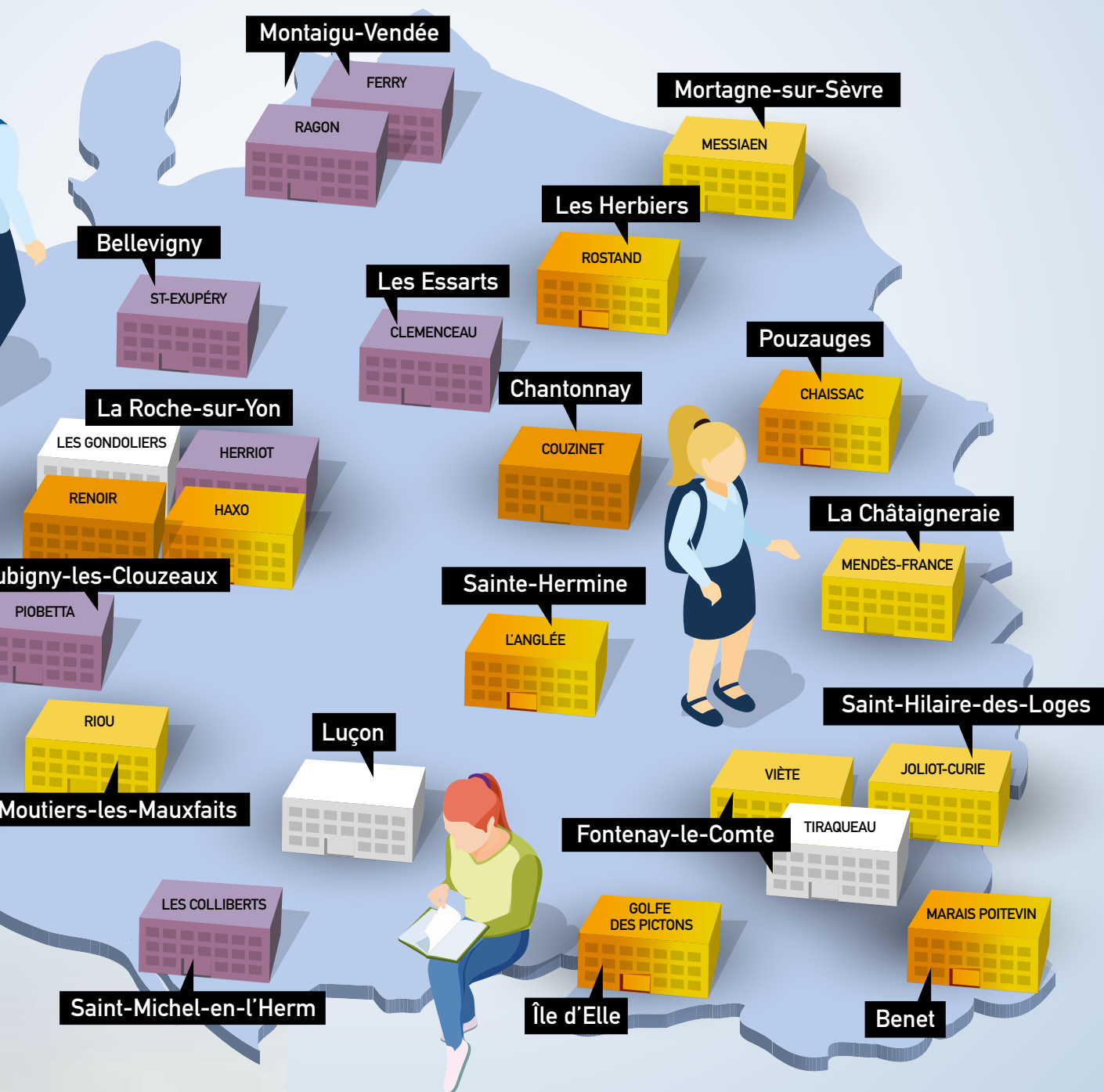


Légendes :

-  Collèges neufs
-  Agrandissements, rénovations et modernisations 2019 - 2021
-  Agrandissements, rénovations et modernisations 2022 - 2026
-  Plan collèges 2011 - 2018



Challans aura un second collège public en 2021.




Pratique

Une question sur les collèges de Vendée ?

Contactez la Direction de l'Éducation du Département de la Vendée au 40 rue Maréchal Foch - 85923 La Roche-sur-Yon contact@vendee.fr / 02 28 85 85 85.

Le transport scolaire

Le Département assure le transport scolaire des élèves et étudiants vendéens en situation de handicap. Pour bénéficier de ce dispositif, le jeune doit : être titulaire d'une notification de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) précisant l'accord de la prise en charge et l'organisation du transport scolaire ; résider en Vendée ; être âgé d'au moins 3 ans et être scolarisé dans un établissement d'enseignement général, agricole ou professionnel, public ou privé sous contrat.

 [Inscriptions en ligne sur transscoesh.vendee.fr/departement85/](https://transscoesh.vendee.fr/departement85/)

Pour tous les autres élèves, le transport est de la compétence du Conseil régional des Pays de la Loire.

 scolaires85.paysdelaloire.fr

Cliquez sur e-lyco.fr

E-lyco est un Environnement numérique de travail (ENT) pour chaque collégien vendéen, une plate-forme d'échanges qui rassemble tous les membres de la communauté éducative du collège (élèves, parents, enseignants, administratifs, agents des collèges...). C'est le prolongement virtuel de l'établissement, accessible 7j/7 et 24h/24, par l'ensemble de ses utilisateurs, depuis un simple ordinateur connecté à internet.

 vendee.e-lyco.fr



Le nouveau collège Tiraqueau ouvrira ses portes à la rentrée 2020-2021.



LES COLLÈGES TOURNÉS VERS LE FUTUR

Avec l'adoption d'un nouveau Plan « collèges numériques » 2019-2022, le Département réaffirme son ambition d'accompagner tous les élèves en leur mettant à disposition des outils modernes et utiles pour développer leur apprentissage.

La technologie change sans cesse et le Département accompagne cette évolution depuis 2010. C'est déjà le troisième Plan « collèges numériques » qu'il met en place afin de favoriser

l'enseignement numérique dans tous les établissements publics et privés de Vendée. Dès 2010, le Département de la Vendée avait pris en charge cette révolution technologique : salles multimé-

dia, ordinateurs, tableaux blancs interactifs (TBI), « Chaque salle de notre collège dispose d'un vidéoprojecteur interactif avec un ordinateur pour

chaque professeur. La variété des supports numériques permet de capter l'attention de nos jeunes en proposant des contenus différents. »,

apprécie Pascal Guigen, professeur au Collège Jacques-Laurent aux Achards.



6 M€ pour les collèges numériques

Le Département va ainsi fournir les équipements numériques pour les collèges publics et aussi pour les collèges privés à travers une convention de partenariat signée en 2017. « Nous consacrons 6 M€ à ce grand Plan collèges numériques pour que tous les collégiens puissent avoir cette chance d'utiliser les outils qui vont pouvoir leur permettre d'être le mieux possible en situation d'apprentissage », poursuit Alain Leboeuf. Un soutien financier mais aussi un suivi logistique assuré par les services du Département. Cinq agents réalisent en permanence la

maintenance sur les sites. En 2017, pas moins de 800 interventions ont été réalisées dans tous les collèges vendéens. D'ici 2022, plus de 2000 ordinateurs seront renouvelés soit la moitié du parc informatique des collèges !

La Vendée connectée avec la fibre dans chaque établissement, c'est un but poursuivi par le Département de la Vendée et Alain Leboeuf. « Nous souhaitons pour tous les collèges mêmes les plus isolés, avoir la même qualité de service qu'un collège du centre-ville de Paris, de Nantes ou de la Roche-sur-Yon ! ».

FAVORISER LES USAGES PÉDAGOGIQUES ET MOBILES

La démarche du Département encouragée par les retours positifs des enseignants et des élèves, se poursuit. « Nous avons trois objectifs : favoriser les usages pédagogiques du numérique, favoriser les usages en mobilité notamment via le développement du wifi dans les collèges, et développer les usages à travers un accès facilité sur le web », explique Alain Leboeuf, vice-président du Département en charge des infrastructures.

Ce projet est le fruit d'un travail de longue haleine afin d'étudier les besoins des enseignants, des élèves et les possibilités technologiques. « Nous investissons beaucoup dans les bâtiments mais il faut aussi des outils pour nos élèves, rappelle Alain Leboeuf. Le numérique est incontournable pour l'enseignement. Nous avons mené une réflexion d'un peu plus d'un an et demi avec l'ensemble des collèges et des partenaires. »

Collèges numériques

1 à 2 salles multimédia et imprimante 3D dans chaque collège

3,6 élèves par poste contre 3,9 en France

5 agents départementaux assurent la maintenance des réseaux et du matériel informatique

30 équipements en vidéoprojecteurs interactifs contre 27 en moyenne en France

241 600 € l'action du Département : en moyenne par collège (2010-2018)



LE PLUS GRAND RESTAURANT DE VENDÉE

Chaque année, près de 2 millions de repas sont servis dans les collèges publics de Vendée avec l'objectif de viser la qualité pour le bien des collégiens.

« Je préfère manger à la cantine », affirmait Carlos, fils de Françoise Dolto, il y a cinquante ans. Si la restauration scolaire a beaucoup évolué avec des menus variés et préparés, ces paroles sont plus que jamais d'actualité.

Aujourd'hui, les jeunes collégiens apprécient la restauration scolaire proposée par leur collège. En Vendée 92 % des collégiennes et des collégiens du public sont demi-pensionnaires et déjeunent

dans le restaurant scolaire de leur établissement. Cela représente chaque année 1,974 million de repas servis dans les restaurants des collèges publics vendéens et en fait le plus grand restaurant du département.

« Nous privilégions les filières courtes et locales »

Un repas sain avec entrée, plat et dessert est confectionné sur place

par les équipes et le chef de chaque établissement puis servis dans chaque restaurant.

« Nous avons fait le choix de privilégier les filières courtes et locales qui permettent par ailleurs de faire vivre nos producteurs agricoles et nos pêcheurs : 3,5 M€ sont investis dans l'achat de denrées alimentaires et profitent ainsi à l'économie locale. », précise Laurent Boudelier, conseiller départemental, référent collèges.



0 gaspi : un défi dans tous les collèges qui sensibilise les élèves à la lutte contre le gaspillage alimentaire

1 chef de cuisine par établissement et des repas préparés sur place

60 % du prix du repas est financé par le Département

100 tonnes de produits bio consommés en 2017-2018 (+ 60 % depuis 2012)

14 844 collégiens demi-pensionnaires soit 92 % des effectifs des collèges publics

1 974 447 repas servis en 2018

MANGER MIEUX, MANGER LOCAL

La qualité est au rendez-vous et le Département voit plus loin : dès septembre 2019 les menus des restaurants scolaires des collèges de Vendée seront composés de 50 % de produits locaux et de 100 % de produits français. Le Conseil départemental veut aussi maintenir la part des 20 % des produits bio afin de garantir à chaque collégien de

consommer au moins un produit bio par repas.

Autre défi, le gaspillage alimentaire. Il représente en moyenne 15 à 20 tonnes par an soit 30 000 à 40 000 euros de produits jetés. « Nous avons constaté que 17 % du montant consacré à l'achat de denrées alimentaires était gaspillé. Il était urgent de poursuivre la mise en place d'actions concrètes et éducatives

pour lutter contre le gaspillage alimentaire avec le DéfiZéroGaspi qui a déjà permis de réduire à 65 gr le gaspillage par plateau contre 115 gr au niveau national, rappelle Laurent Boudelier. Nous allons mener d'autres actions de sensibilisation. Une exposition itinérante démarrera dans les collèges pour favoriser la prise de conscience dès le plus jeune âge ».



UN TARIF ACCESSIBLE POUR TOUS

Le Département de la Vendée limite le coût pour les familles autour de 3 € par repas afin que cela reste accessible pour la très grande majorité des familles. Le coût réel d'un repas est de 7,60 €.

Le Département de la Vendée prend donc à sa charge la somme de 4,60 €.

Le coût du repas comprend les charges de personnel, les denrées alimentaires, les fluides (eau, gaz, électricité...), le matériel et les locaux.



AUX CÔTÉS DES COLLÈGES PRIVÉS

Le Département accompagne également les 54 % de collégiens qui ont fait le choix de l'Enseignement catholique au sein des 30 collèges privés de Vendée.

Qu'ils soient scolarisés en collège public ou en collège privé, le Département souhaite les mêmes chances de réussite pour tous les jeunes Vendéens. C'est pourquoi le Département accompagne également l'Enseignement catholique de Vendée qui scolarise plus de 19 000 jeunes (54 % des collégiens vendéens) au sein des 30 collèges privés de Vendée, par le biais d'une convention de partenariat.

« Une équité et une liberté pour tous nos collégiens »

Le Conseil départemental accompagne le fonctionnement et l'investissement de l'Enseignement catholique dans de nombreux domaines : la participation à l'investissement immobilier, les voyages éducatifs, les visites d'entreprises pour les élèves de 4^e et de 3^e, la rémunération du personnel non enseignant, l'acquisition de matériel...

L'équipement numérique est aussi une priorité. Comme pour les collèges publics, le Département participe à équiper les collèges privés de Vendée en outils informatiques performants au service de la réussite scolaire (câblage informatique, postes informatiques, vidéoprojecteurs interactifs, imprimantes 3D...).

« La convention signée en 2017 assure une stabilité et une pérennité dans le financement de nos établissements. Cette équité pour tous les collégiens mais aussi la liberté que vous nous laissez dans le choix des équipements est une chance, salue Christophe Geffard, directeur diocésain. Nous apprécions l'accompagnement quotidien du Département auprès de chaque établissement pour participer aux conseils d'administration des Ogec, aux actions et aux manifestations ».



L'aide du Département porte notamment sur l'acquisition de matériel informatique...



... d'équipements...



... notamment en faveur des élèves en classe Segpa.

AVEC VENDÉE CIVISME, DEVENEZ CITOYENS !

Le Département a imaginé, conçu et mis en œuvre la journée Vendée civisme. Pour réaliser ce projet, il a pu s'appuyer sur ses partenaires : la Direction académique des services de l'Éducation nationale et la Direction diocésaine de l'Enseignement catholique.



Les collégiens découvrent les circuits des soins avec les pompiers.

Depuis 2015, chaque année, plusieurs centaines de jeunes scolarisés en classes de 4^e et 3^e et en MFR sont accueillies à l'Hôtel du Département, point de départ d'un formidable parcours éducatif, ludique et citoyen.

Le temps d'une journée, ces jeunes Vendéens suivent un parcours pédagogique à la découverte des symboles, des lieux et rencontrent différents acteurs de la République. De nombreux ateliers leur sont proposés pour découvrir tout ce qui fait la vie de la cité : associations, institutions, Préfecture, médias, secours...

Démocratie, sécurité, liberté et égalité

Le point d'orgue de cette journée est un grand rassemblement

durant lequel jeunes, artistes et grands témoins se réunissent.

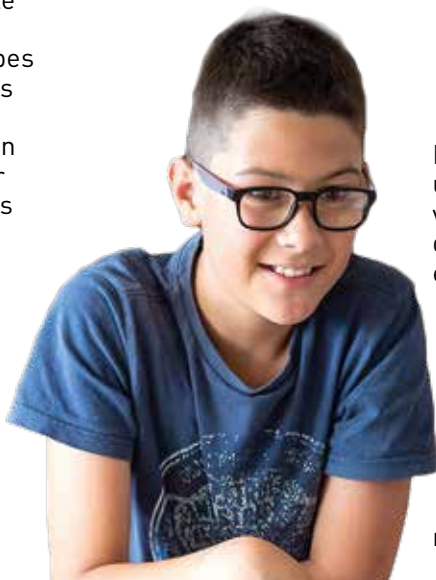
Le parcours Vendée Civisme s'articule autour de quatre thèmes illustrés par des ateliers : la démocratie et ses institutions, la sécurité civile et la sécurité publique, la liberté d'expression, et l'égalité et la fraternité.

Découverte des institutions

Afin de présenter les institutions qui font vivre la démocratie en France, les jeunes sont invités à participer à une cérémonie de naturalisation à la Préfecture et à écouter le témoignage d'un élu départemental ou communal qui présente la manière de construire des projets locaux. Les Archives de la Vendée accueillent également des groupes de jeunes pour les sensibiliser à l'histoire de nos institutions.

L'ÉDAP A FAIT SES PREUVES

En 2000, le Département de la Vendée créait L'École départementale des arts et du patrimoine (Édap). Cette structure unique en France permet aux équipes enseignantes des écoles, collèges et lycées, publics et privés, et des Maisons familiales rurales (MFR) de prolonger le travail pédagogique effectué au sein de l'établissement sur le terrain, en s'appuyant sur les musées et collections du Département, les sites historiques et le patrimoine naturel de la Vendée. L'Édap dispose de onze antennes réparties sur l'ensemble du territoire et accueille chaque année 140 000 élèves pour des activités pédagogiques sur six sites culturels départementaux (Historial de la Vendée, Logis de la Chabotterie, Château de Tiffauges, Haras de la Vendée, les abbayes de Nieul-sur-l'Autise et de Maillezais), la découverte d'espaces naturels et des actions en lien avec le civisme : tous les ans, 1 000 collégiens participent au parcours Vendée civisme.



LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE !

Le Département verse une aide de 25 € par élève ayant participé à un voyage scolaire, aide versée directement aux établissements et venant en déduction de la participation des familles. Ces voyages doivent avoir un caractère linguistique et se dérouler dans un pays européen. Les élèves de Segpa bénéficient de cette aide pour des voyages pédagogiques et culturels d'une durée minimale de 3 jours, y compris en France.

L'an dernier, le Département de la Vendée a consacré plus de 187 000 € aux voyages scolaires. Ainsi, 61 collèges (33 publics et 28 privés) ont bénéficié de cette aide, à l'occasion de 186 voyages éducatifs. En 2019-2020, le Département poursuit son accompagnement et consacrera 210 000 €, convaincu des bienfaits que ce type de voyages peut apporter pour les jeunes générations, notamment une ouverture culturelle et une ouverture vers l'extérieur.

POURQUOI LE DÉPARTEMENT S'OCCUPE DES COLLÈGES ?

Depuis les années 1980, l'État a engagé une opération de décentralisation de ses compétences. La commune, le Département et la Région participent au fonctionnement de l'éducation nationale. Le Département a la responsabilité des collèges.

À ce titre, il en assure la construction, la reconstruction, l'extension, l'entretien, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges. Il peut organiser des actions éducatives, sportives

dans les locaux scolaires. Le Département assure la gestion des personnels techniques et de service exerçant leurs missions dans les collèges. Il assure la restauration scolaire au collège et fixe le prix du repas. Il organise et gère le service de transport spécial des collégiens en situation de handicap vers les établissements scolaires. Pour les collèges privés, le Département participe à l'investissement selon les termes de la loi Falloux ainsi qu'au fonctionnement.



LES JEUNES DU CDJ PRENNENT LE POUVOIR

Créé en 1997, le Conseil départemental des jeunes (CDJ) de Vendée est constitué de 61 membres élus par leurs pairs. Le mandat actuel (2018-2020) est tourné vers l'éco-citoyenneté.

Ils sont 61, 27 filles et 34 garçons. Ils ont entre douze et treize ans et viennent des quatre coins de la Vendée. Ces jeunes étudient en classe de 5^e et de 4^e dans les collèges de Vendée et dans les Maisons familiales rurales. Lors des dernières élections, plus de 10 000 jeunes Vendéens se sont mobilisés devant les urnes de leur établissement. Le CDJ siège plusieurs fois par an dans l'hémicycle

de l'Hôtel du Département, en séance plénière, en présence du Président du Conseil départemental de la Vendée mais aussi au sein de 4 commissions géographiques sur des lieux décentralisés.

Le CDJ s'initie à la prise de décisions et à la conduite de projets

Chaque commission, composée d'une quinzaine de jeunes, est encadrée par

un agent du Département et accompagnée par un conseiller départemental référent.

Le CDJ est un excellent outil d'apprentissage de la citoyenneté pour les jeunes élus qui participent à la prise de décisions et à la construction de projets citoyens. Ils sont consultés lors

de la réflexion de certains projets et découvrent le fonctionnement d'une collectivité locale.

Le rôle du CDJ est également d'éveiller le sens civique de leurs camarades de classe et de travailler sur un projet commun utile à tous les jeunes des collèges et MFR de Vendée.



L'ENVIRONNEMENT au cœur du mandat 2018 - 2020

Chaque mandat est conduit par une thématique sur laquelle sont amenés à travailler les jeunes édiles. Pour ce mandat, les conseillers départementaux juniors travaillent autour de la thématique « Collégiens éco-citoyens » afin d'interpeller l'ensemble des jeunes scolarisés en collèges et en MFR à devenir des citoyens responsables. Ils travaillent notamment à proposer des actions concrètes pour lutter au quotidien contre le gaspillage sous toutes ses formes au sein des établissements scolaires : nourriture, eau, électricité, papier...



L'écocitoyenneté est au cœur du projet des 61 membres du CDJ 2018-2020.

LES COLLÉGIENS IMAGINENT # VENDÉE2040

Depuis octobre 2018, 200 jeunes Vendéens sont associés à la démarche prospective Vendée 2040 dans le cadre des Rendez-vous du futur. Au

cours d'ateliers, chaque classe a travaillé sur des thématiques variées : l'avenir des centres-bourgs, le modèle intergénérationnel, la biodiversité ou encore les métiers de 2040.

« Les projets de demain commencent aujourd'hui ! »

En juin dernier, les jeunes de 13 établissements vendéens (collèges, lycées, MFR) ont présenté leurs conclusions et leurs propositions concrètes. Manga, lettres adressées aux futurs élèves de 2040, création d'un cabinet d'architectes, échanges avec les résidents d'un Ehpad... les élèves ont fait preuve d'originalité dans leurs projets ! Certains aimeraient construire des téléphériques



La démarche #Vendée2040 a fédéré des centaines de collégiens vendéens.

dans leur commune pour moins polluer dans les transports pendant que d'autres espèrent garder les valeurs de partage et de bienveillance avec les aînés.

Guillaume Jean, conseiller départemental référent Vendée 2040 salue l'investissement de tous ces jeunes : « Le travail que vous avez effectué

pendant l'année scolaire autour de Vendée 2040 nous est très utile. Les projets de demain commencent dès aujourd'hui ». Tous seront insérés dans le document final Vendée 2040, révélé en fin d'année 2019.

 vendee2040.vendee.fr

